

Classe de Petite Section: liste des fournitures (MAT 2)

Pour le bien-être des enfants, merci d'apporter le vendredi 30 août 2019 à 15h00 (jour de la pré-rentrée) :

- Un « petit » oreiller et une « petite » couverture, l'ensemble de la literie sera marqué au nom de votre enfant. La tétine (que vous mettrez dans une petite boîte à son nom) et un « petit » doudou (marqué aussi à son nom) sont autorisés pour la sieste.

Prévoir un sac en tissu pour le doudou marqué au nom de l'enfant.

- Une boîte rectangulaire de mouchoirs en papier.

- Un rouleau d'essuie-tout.

- Un « petit » sac au nom de votre enfant avec dedans : un tee-shirt, un pull, un slip, un pantalon style jogging/leggings, une paire de chaussettes (chaque vêtement sera marqué au nom de l'enfant) et un petit sachet en plastique vide. Ce petit sac sera accroché au porte-manteau de votre enfant.

- 4 photos format « identité » (merci de découper les photos et d'écrire le nom derrière chaque photo).

Il est impératif de les rapporter le jour de la pré-rentrée.

- Une boîte rectangulaire de cotons-tiges vide (merci de retirer les étiquettes).

- Un porte-vues (40 vues).

- 6 pochettes cartonnées à élastiques (dont au moins une verte).

- 2 gros bâtons de colle UHU (40 grammes).

- Un pot de pâte à modeler PLAY DOH marqué au nom de votre enfant.

- Une ramette de papier blanc format A4.

* Une petite bouteille de sable propre remplie

Quelques informations et rappels :

- Les cartables et sacs à dos sont inutiles et non autorisés en classe.

- Les enfants ne sont pas autorisés à entrer en classe et à la garderie avec une tétine et/ou un doudou : ils sont réservés pour la sieste.

-Le port d'une blouse en tissu est demandé (pas de blouse en plastique).

-Merci de marquer les vêtements de votre enfant (gilet, pull, manteau, bonnet, tour de cou, gants...).

Merci de votre compréhension

Tout au long de l'année le matériel nécessaire aux besoins des élèves sera pris en charge par l'école, une participation de 10 euros pour l'année vous est demandée .

**Mr et Mme..... versent la somme de 10 euros
pour leur enfanten classe de (Chèque
à l'ordre de l'AEP Marignan)**